



Quetigny, le 03 Juin 2024

**Objet : Convocation Assemblée Générale**

Madame La Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District de Côte d'Or qui se déroulera le

**MARDI 18 JUIN 2024**

**À 19h00 - Pointage à 17h45**

**Au Conseil Départementale 21**

**(Hôtel du Département) - Rue Joseph Tissot à DIJON**

**En raison du vote électronique, le pointage devra se terminer à 18h50 afin de calculer le Quorum et de comptabiliser les voix pour les transmettre au responsable de l'organisation du vote électronique. Les clubs qui arriveraient après l'horaire pourront assister à l'Assemblée Générale mais pas participer aux différents votes.**

A ce titre, vous trouverez, joint à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- Le Pouvoir
- L'ordre du jour
- PV de l'A.G du 3 Novembre 2023 à MIREBEAU SUR BEZE
- Les nouveaux textes à voter

\* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- par un licencié de votre club,
- par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale. Il devra être muni du pouvoir signé par le Président du club et du cachet du club.

**Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :**

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure justifier de sa qualité de licencié.
- Les clubs doivent être à jour des cotisations dues au district pour prendre part aux votes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président  
D. DURAND**